

## Accident de la route entre Vic-Fezensac et Saint-Paul de Baise : halte à l'inconscience et l'irresponsabilité !



Accident de la route entre Vic-Fezensac et Saint-Paul de Baise : halte à l'inconscience et l'irresponsabilité !

**La Préfecture du Gers communique suite à l'accident de la route qui a eu lieu cette nuit entre Vic-Fezensac et Saint-Paul de Baise :**

**Le préfet du Gers dénonce et condamne avec la plus grande fermeté, l'inconscience et l'irresponsabilité à l'origine de l'accident qui s'est produit cette nuit.**

En effet, ce lundi 22 juillet, peu avant une heure du matin, un accident grave de la circulation routière a eu lieu sur la D132 entre Vic-Fezensac et Saint-Paul de Baise, impliquant un véhicule léger qui, après s'être déporté, est sorti de la route et a fait plusieurs tonneaux.

Les sept passagers du véhicule, âgés de 14 à 17 ans, ont tous été blessés dans cet accident.

Le bilan provisoire, qui aurait pu être nettement plus dramatique, fait état de :

- 4 victimes en urgence absolue dont une a été hélicoptérée à Toulouse (Purpan)
- 3 victimes en urgence relative

Circonstances aggravantes, les 7 mineurs circulaient dans un véhicule limité à 5 places et ni le conducteur, ni les autres passagers du véhicule n'étaient titulaires du permis de conduire. Des investigations sont actuellement menées par la gendarmerie du Gers pour définir plus précisément les causes de cet accident et permettre d'engager les poursuites judiciaires correspondantes.

Le préfet rappelle et salue le travail de prévention, la forte mobilisation et la présence quotidiennes des forces de l'ordre sur le réseau routier, notamment pendant cette période estivale, dans un contexte d'accidentologie routière en hausse dans le département.

Pour mémoire, à ce jour, on déplore 3 tués de plus qu'en 2023 sur la même période ainsi qu'une augmentation du nombre de blessés.

Les opérations de contrôles vont continuer de s'intensifier sur le département et aucune tolérance ne sera accordée aux conducteurs aux comportements dangereux. Durant le 1er semestre 2024, 500 permis de conduire ont été retirés.

Mais cette action résolue et déterminée des forces de l'ordre ne peut être efficace sans réelle prise de conscience collective contre l'insécurité routière, qui nous concerne tous.

Le préfet remercie les services de secours mobilisés qui ont assuré la prise en charge des victimes.

Il s'entretiendra avec les familles des jeunes victimes dans les prochains jours pour comprendre comment une telle situation a pu se produire.